

Association des Pêcheurs Sportifs du Québec
Succ. Ste-Dorothée,
casier postal 69013
Laval, Québec
H7X 3M2

www.APSQ.ca
info@apsq.ca

Laval, 11 février 2020

Legs d'une rampe de mise à l'eau à l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec

Le 30 janvier 2020 dernier, les quatre frères Hamel, succession de Lucien Hamel, Jacques, Pierre, Roger et René ont signé l'acte notarié qui fait de l'APSQ l'unique propriétaire d'une bande de terrain en bordure du lac Boissonneault connue sous le nom de descente Hamel. Saint-Claude est une petite municipalité voisine de la ville de Winsor en Estrie, à environ 30 kilomètres au nord de Sherbrooke. Plus de la moitié du territoire qui ceinture le lac Boissonneault est la propriété de l'entreprise Domtar Inc.

Dernières volontés de feu Lucien Hamel

Les dernières volontés de feu Lucien Hamel concernant cette descente de bateau étaient qu'elle demeure accessible à tous sans égard au lieu de résidence des utilisateurs. En devenant propriétaire de cette bande de terrain, l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec (APSQ) s'engage à maintenir cet accès au lac Boissonneault public. Ce qui ne pose aucun problème, puisque l'APSQ a pour mission, depuis près de 11 ans, de redonner l'accès aux plans publics à tous.

À contre-courant de la volonté de plusieurs résidents

Les frères Hamel vont à l'encontre de la volonté de plusieurs résidents riverains qui voulaient privatiser l'accès à la descente de bateau pour l'usage exclusif des résidents de Saint-Claude. Le 6 mai 2019, la municipalité de Saint-Claude a même voté une résolution afin de devenir propriétaire de la bande de terrain sans aucune condition. Ce qui allait contre la volonté du défunt père Hamel.

Lorsque des membres de l'APSQ sont allés visiter le lieu le 7 juillet 2019, un résident avait même installé une corde afin de bloquer l'accès à la descente de bateau. Jacques Hamel a vite fait de retirer la corde et d'avertir le résident de ne pas remettre la corde, que le terrain ne lui appartenait pas.

Un accès perpétuel au lac Boissonneault?

L'APSQ va faire tout ce qui est en son pouvoir afin de conserver l'accès à la rampe de mise à l'eau à tous les citoyens canadiens et de faire respecter la loi constitutionnelle sur le droit à la navigation.

Advenant la dissolution de l'association, elle devra léguer le terrain à un organisme ou individu qui aura l'obligation de conserver l'aspect public des lieux.

La municipalité de Saint-Claude a une servitude d'entretien perpétuel de la rampe de mise à l'eau. Cette rampe est utilisée par la Sûreté du Québec et les services publics.

Sensibilisation à de bonnes pratiques du plaisancier.

Une affiche qui y sera installée fera la promotion du programme « Suivez la vague » qui invite les plaisanciers à de bonnes pratiques du plaisancier. Ce programme qui a été créé par Nautisme Québec fait des recommandations en rapport avec la sécurité nautique, le comportement des navigateurs et le respect de l'environnement.

L'APSQ promet de tout faire afin d'avoir une bonne relation avec la municipalité et les résidents de Saint-Claude. L'association avec un soutien financier de la municipalité et /ou des entreprises locales, pourrait y ensemer de la truite dans le cadre du programme Fête de la Pêche. Des études de faisabilité pourraient également y être effectuées afin d'y aménager une frayère.

À propos de l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec

Fondée en mars 2009, l'Association des Pêcheurs Sportifs du Québec (APSQ) est une organisation sans but lucratif dont l'objectif est de faire la promotion de la pêche sportive et de défendre les droits de ceux qui s'adonnent à cette activité. Elle a vu le jour à la suite du constat que de nombreuses municipalités bafouèrent les droits fondamentaux d'accès aux plans d'eau publics qu'ont les Québécois et de leur manque de représentation auprès des instances responsables.

L'APSQ a assuré le poids de sa crédibilité en s'impliquant dans les grands enjeux de préservation des milieux naturels aquatiques, et a participé à la création avec d'autres organisations de l'Alliance pour un Programme National de Gestion du Myriophylle à épi.

L'association s'est notamment illustrée en initiant la réunion de L'Alliance de l'Industrie Nautique du Québec, de la Fédération Québécoise des Chasseurs et des Pêcheurs, de Canot Kayak Québec, de la Fédération de Voile du Québec ,et en obtenant le soutien de plus d'une centaine d'organismes et d'entreprises de l'industrie et du commerce, pour la création d'un Collectif pour un Accès Équitable aux Plans d'Eau Publics, revendiquant une intervention du gouvernement afin d'obtenir une véritable Égalité d'Accès à l'Eau.

- 30 -

Source:

Stéphan Bourgeois

Président de l'Association des pêcheurs sportifs du Québec

1 866 656-APSQ (2777)

Casier postal 69013

Succ. Ste-Dorothée,

Laval (Québec) H7X 3M2

sbourgeois@apsq.ca

<http://www.apsq.ca>